PG/CZ - 24/01/M - 03B603

CEMLOC
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : ZA La Cerisaie - 5 rue de Chevilly
94262 FRESNES CEDEX
339 150 955 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2011

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 21 FEV. 2011
SOUS LE N° 2777

Le 28 janvier 2011 à 16 heures,

Les associés de la société CEMLOC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Ecueillé (36240).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Marie-Claude AUGER épouse GOUGEAT

Monsieur Alexandre CATTIN est désigné comme secrétaire.

La société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent au moins le quart des actions sur les 5000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,

- la feuille de présence et la liste des associés,

- un exemplaire des statuts de la Société,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président décédé,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte du décès de Monsieur Denis GOUGEAT, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'expiration de la Société

- AUGER Marie-Claude, Renée, Jacqueline épouse GOUGEAT
 née à Saint Denis (93200) le 20 octobre 1945
 de nationalité française
 demeurant 47 rue Remy Dumoncel 75014 PARIS

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Copie certifiée conforme

Le Président



Le secrétaire

